



RETOUR SUR LES FINANCES 2018

Investissements et gestion saine des comptes

p. 8



**Le quai des Graverots
est réaménagé**

Vie municipale :
Les Maires adjoints
p. 6

Le nouveau site Internet :
www.aire-sur-adour.fr
p. 10



Retour sur...



Jeudi 6 décembre 2018 et jeudi 7 mars

Conférences patrimoine

La Municipalité a proposé une conférence sur "Les colons landais : le peuplement des Landes de Gascogne sous Napoléon III", en partenariat avec l'UTLA de Pau, ainsi qu'une sur "Niki de Saint-Phalle : naissance du féminisme artistique au XX^e siècle". Des rencontres aux intervenants de qualité où l'auditoire curieux de savoir et connaître est toujours au rendez-vous.

Samedi 12 janvier

Les voeux de la Municipalité

Les Aturins ont répondu grandement présents pour la traditionnelle cérémonie des voeux. Xavier Lagrave était entouré d'élus du Conseil municipal et d'élus du Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes.

Après avoir souhaité la bonne année à tous les Aturins, Monsieur le Maire a évoqué l'actualité, notamment sociale avec les "gilets jaunes", qu'il a précisé avoir reçu en mairie.

Un retour sur l'année écoulée est venu rappeler la mise en place du stationnement gratuit en centre-ville (grâce aux zones bleues), la fin des travaux du quai des Graverots, la réussite (perpétuelle depuis 2014) d'Auto Prem's, la poursuite de la création des zones cyclables, la qualité des finances de la Ville avec un endettement en forte baisse depuis 2014, sans augmentation de la fiscalité communale, et des investissements de qualité qui perdurent, la quantité et la qualité des animations, la vivacité des associations... L'édile a également évoqué le projet de piscine municipale couverte et a fait part de son ressenti à ce sujet.

Ont suivi les projets de 2019, pour certains déjà lancés : la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux (cette année pour l'Hôtel de Ville, les ateliers municipaux, le camping), la fin des travaux de la rue René Méricam, les travaux d'envergure de l'Hôtel de Ville (façades et toitures en commençant par le côté rue Gambetta et la cour mitoyenne avec la Cathédrale)... le tout avec un budget sain et des finances consolidées.

La cérémonie s'est terminée par un moment convivial qui, cette année, avait pour thème l'Europe, tout comme la décoration de la salle réalisée par les agents municipaux.



Le discours de Monsieur le Maire



La foule des grands jours pour les voeux 2019



Mardi 23 janvier

Inauguration du nouveau Lidl

Le Lidl s'est installé route de Bordeaux dans des locaux neufs, plus grands et adaptés aux souhaits de sa clientèle et de ses employés. Une offre qui vient en complément du commerce de centre-ville et qui est une preuve supplémentaire du dynamisme aturin retrouvé.

Samedi 9 mars

Colon tour

Mars Bleu promeut le dépistage du cancer colorectal. Ainsi un intestin géant a été déployé sous la Halle aux Grains, permettant de découvrir cet organe, encore peu connu. Une action de la Ligue contre le cancer.



© La Ligue

Sommaire

EN BREF... *page 4*

CONSEILS MUNICIPAUX *page 5*

NUMEROS UTILES *page 5*

VIE MUNICIPALE *page 6*

VIE ASSOCIATIVE *page 7*

DOSSIER *page 8*

Finances 2018

DOSSIER *page 10*

Le nouveau site Internet de la ville

CADRE DE VIE *page 12*

POINT SUR LES TRAVAUX... *page 13*

ETAT-CIVIL *page 14*

EXPRESSION POLITIQUE *page 14*

AGENDA *page 15*

"Au cœur des Aturins - Journal municipal d'Aire sur l'Adour" n° 18 - Mars / Avril / Mai 2019

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave

Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie

Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention

Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour

Distribution : La Poste

Dépôt Légal : mars 2019

ISSN : 2610 - 2676

Tirage : 3 900 ex

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.

Chères Aturines, Chers Aturins,

En ma qualité de 1^{er} magistrat de cette ville, je défends ardemment le service public car il a pour seul but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Et c'est surtout le service rendu aux citoyens.



Soutenir le service au public, le consolider, le développer, telles sont les missions prioritaires des élus. C'est pour cela que je m'investis pleinement dans ma mission au sein de la Municipalité avec ceux qui m'entourent.

Je souhaite avant tout offrir aux Aturins des services adaptés à nos besoins, notre territoire, notre culture.

Pour cela, nous investissons, nous développons, nous dynamisons notre ville, le tout sans augmenter nos impôts.

Ceci est possible grâce à une gestion saine en bon père (et mère) de famille que nous pratiquons depuis le début de notre mandat. La preuve en est avec les comptes administratifs de 2018 que nous vous présentons dans ce magazine.

Notre priorité est bien évidemment de répondre à vos attentes, avec des actes, sans bavardages ni gesticulations excessives.

Le cadre de vie de tous s'améliore, notre ville se transforme : des rues s'embellissent, des commerces s'installent, des activités s'adaptent aux besoins de chacun... Aire sur l'Adour se dynamise pour y faire une ville attractive.

Aujourd'hui, comme depuis le premier jour, nous sommes à votre écoute car notre principale mission est d'œuvrer pour le bien être de vous tous, Aturins.

Xavier Lagrave
Maire d'Aire sur l'Adour



Retrouvez votre magazine municipal ainsi que toute l'actualité et les informations de la ville sur le site Internet : www.aire-sur-adour.fr

et suivez la ville sur Facebook en aimant la page : "Ville d'Aire sur l'Adour"



En bref...



ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai, l'ensemble des citoyens européens est appelé à élire leurs députés lors d'un scrutin à un seul tour.

DEBUT DE SAISON AU CAMPING

Le camping "Les ombrages de l'Adour" rouvrira ses portes le 22 mars. Cette année, la Ville a réalisé des travaux au niveau des sanitaires, de l'accueil et de l'entrée. Les services techniques ont également réparé la clôture qui avait été fortement endommagée par la crue de juin dernier. Les travaux d'accessibilité seront réalisés après la saison touristique. Les réservations peuvent se faire directement en ligne sur : www.camping-adour.com



DES HERBES PAS SI MAUVAISES...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. La Municipalité a mis en place de mesures alternatives dès 2015 ainsi les services de la Ville se sont adaptés plus facilement. Pour palier au désherbage manuel, des désherbeurs mécaniques et thermiques sont désormais utilisés. Toutefois si quelques (mauvaises) herbes arrivent à pousser un peu partout, il faut savoir qu'elles sont aussi utiles pour la biosphère et la protection de l'environnement. C'est aussi cette gestion durable et éco-responsable qui fait qu'Aire sur l'Adour est primée au concours des Villes et villages fleuris.

COMBATTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Arrivé en France en 2004, le frelon asiatique est un nuisible très invasif sous nos latitudes car il n'a pas de prédateurs. Tous les insectes sont ses proies, il est un destructeur de la diversité (faune et flore) et de la chaîne alimentaire autour de ses nids. Il s'attaque même aux nids des abeilles. Comme tout hyménoptère, il peut être dangereux pour l'homme en cas de piqûres multiples ou d'allergie à leur venin. La Ville vous accompagne dans le piégeage de ces envahisseurs avec la mise à disposition d'un capuchon à visser sur une bouteille plastique remplie de sirop et de bière, le tout à accrocher à une branche d'arbre. Ce dispositif gratuit est à récupérer auprès des Ateliers municipaux, route de Duhort, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi).



ROUTE DU HOUGA

Cet important axe de circulation vers l'usine Potez, l'aérodrome, la Plaine des sports et la déviation de Barcelonne du Gers a vu sa limitation de vitesse relevée de 50 à 70 km/h depuis janvier dernier.

Ce changement permet une plus grande fluidité pour les véhicules. De plus, avec la présence de la piste cyclable jusqu'à la Plaine des sports, les utilisateurs de vélos n'en sont en rien impactés.

Par ailleurs, une modification du périmètre de l'agglomération permet aux derniers riverains de cette route de disposer désormais du ramassage des ordures ; ce qui facilite bien leurs habitudes.

DOUBLEMENT RECOMPENSE

Cyrille Vidal, photographe aturin, vient d'obtenir le titre de Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie "Photographie industrielle", alors qu'il a déjà reçu ce titre dans la catégorie "Photographe d'Art" en 2015. Ce second titre fait de lui le seul photographe doublement Meilleur Ouvrier de France. Sept photographies devraient être réalisées, chacune avec leur contrainte comme celle-ci "Format à l'italienne, en couleur : dans une ambiance d'atelier portrait d'un soudeur regardant droit vers l'objectif avec en arrière-plan un soudeur en action".



Portrait © Alexis Verhac

Conseils municipaux

Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées lors des Conseils municipaux des 19 novembre et 12 décembre 2018 et du 13 mars 2019.

19 novembre 2018

- Non maintien de Marc Havard en tant que premier adjoint ;
- Non maintien de Delphine Dauba en tant que troisième adjointe.

12 décembre 2018

- Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 18 octobre 2018 ;
- Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 19 novembre 2018 ;
- Attribution de douze allocations à la conduite automobile (Auto Prem's) ;
- Subvention municipale au cinéma "le Galaxie" au titre de 2018 ;
- Attribution d'une concession d'une parcelle (libre) pour l'implantation d'une palombière dans la forêt communale jusqu'au 31 décembre 2020 ;
- Attribution et versement de subventions à des clubs sportifs dans le cadre des "contrats d'objectifs", pour l'année 2018 à l'Avenir Aturin Rugby, la Violette Aturine gymnastique, au club de Canoë-Kayak, l'Avenir Aturin Tennis et la Violette Aturine Football ;
- Attribution et versement de subventions à des clubs sportifs dans le cadre de leurs déplacements, pour l'année 2018 à l'Avenir Aturin Rugby, au club de Canoë-Kayak, la Violette Aturine Football, l'Union Cycliste Aire Barcelonne, l'Avenir Aturin Tennis et la Violette Aturine Gymnastique ;
- Attribution et versement de subventions à des clubs sportifs au titre de la formation de l'encadrement, pour l'année 2018 à

- l'Avenir Aturin Rugby, au club de Canoë-Kayak, à la Violette Aturine Gymnastique et au Badminton ;
- Attribution et versement d'une subvention exceptionnelle à l'association "Toros Aire" ;
- Ouverture de crédits au sein du budget principal 2018 afin d'apporter des ajustements aux dépenses et recettes prévues tout en respectant le principe de l'équilibre budgétaire ;
- Cession de trois parcelles de terrain au lieu-dit "Peyres" ;
- Versement d'un fond de concours à la Communauté de Communes dans le cadre des travaux côté du Mas, du Castéra, Maroulet, Lourine et Georges Brassens, et adoption du plan de financement de ces travaux ;
- Modification des statuts de la Communauté de Communes dans le cadre de ses compétences facultatives et prend acte du déménagement de son siège ;
- Présentation, puis débat, sur le rapport d'activité de la Communauté de Communes pour l'année 2017, le rapport de contrôle de GES pour l'année 2017 et rapport de contrôle du SYDEC pour l'année 2017 ;
- Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- Avis sur la dérogation du repos dominical pour l'année 2019 ;
- Approbation du tableau des effectifs communaux ;

- Détermination du nombre d'adjoints : quatre ;
- Détermination du rang du nouvel adjoint au Maire ;
- Election du nouvel adjoint au Maire : Jean-Claude Souc ;
- Fixation au même montant des indemnités de fonction à allouer aux élus conformément à la précédente délibération ;
- Election des membres des commissions municipales permanentes suite à la leur modification.

13 mars

- Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2018 ;
- Attribution de seize allocations à la conduite automobile (Auto Prem's) ;
- Bilan du droit à la formation des élus ;
- Approbation du Compte Administratif 2018 : budget principal et budgets annexes lotissement "Les chênes" et des garages ;
- Approbation du compte de gestion 2018 : budget principal et budgets annexes lotissement "Les Chênes" et des garages ;
- Débat d'Orientation Budgétaire 2019 ;
- Cession parcelle de terrain rue du Château ;
- Ouvertures et fermetures de postes au sein des effectifs municipaux ;
- Paiement au SYDEC des travaux d'éclairage public du quartier Larquerat ;
- Convention pour l'entretien des points d'eau incendie publics avec le SYDEC ;
- Adhésion à l'association "Esprit du Sud 40" ;
- Confirmation du projet de PLUi.

L'intégralité des Conseils municipaux est visionnable en replay sur : wwwaire-sur-adourfr

Numéros utiles

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ETAT-CIVIL ET ELECTIONS : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2^{ème} jeudi du mois à partir de 17 h

PERMANENCE DU CCAS : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adourfr

NUMEROS UTILES : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91

MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43

SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64

MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

Pour plus d'informations, consultez votre Guide pratique, toujours disponible en mairie et sur : wwwaire-sur-adourfr

Vie municipale

Les Maires adjoints : élection et délégations

Après l'avoir validé avec sa majorité, Monsieur le Maire a présenté, lors du Conseil municipal du 12 décembre dernier, un remaniement au sein de ses adjoints. Le Conseil municipal a adopté à la majorité ces changements, qui marquent une nouvelle étape du mandat.



Marie ASSIBAT
1^{ère} Adjointe au Maire

Administration, Finances
et Action sociale



Vincent BARRAILH-LAFARGUE
2^{ème} Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine,
Centre-Ville et Commerçants



Claude POMIES
3^{ème} Adjoint au Maire

Environnement

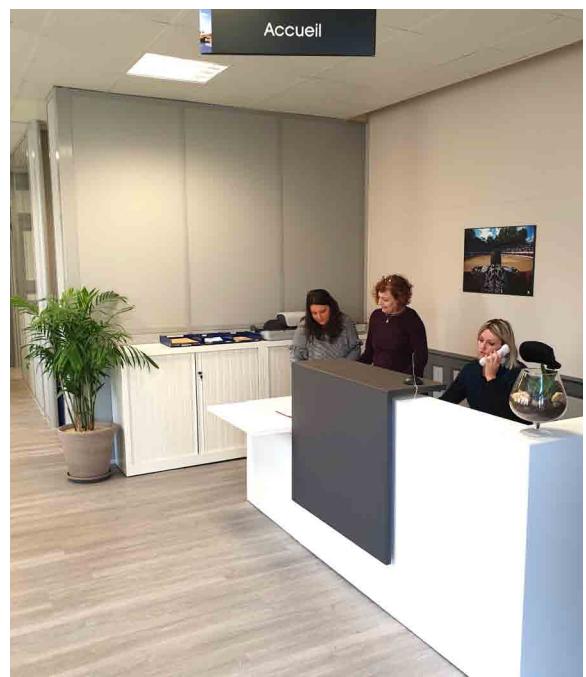


Jean-Claude SOUC
4^{ème} Adjoint au Maire

Culture, Jeunesse
et Sports

Les indemnités du Maire et de ses adjoints ne varient pas. En baisse par rapport à l'ancienne majorité, elles ont diminué de 46 000 € de 2014 à aujourd'hui. Ces économies ont permis l'instauration, entre autre, de l'allocation Auto Prem's.

Les commissions municipales, qui permettent aux élus, majoritaires et minoritaires, de travailler sur des dossiers, ont également été revues et votées par le Conseil municipal. Leurs intitulés correspondent aux nouvelles délégations des adjoints, qui les président.



Les agents dans leur service rénové

L'Accueil - Etat-civil - Elections rénové

Service au plus près des administrés et aux missions plurielles, l'Accueil - Etat-Civil - Elections s'est offert un coup de neuf en fin d'année dernière grâce au travail d'entreprises locales mais aussi d'agents municipaux.

Le sol a été changé - celui choisi précédemment avait vieilli prématurément -, le faux plafond et son éclairage revus, des travaux de peintures réalisés, le mobilier remplacé, l'accès modernisé...

Mais surtout les espaces ont été ré-agencés avec l'installation de cloisons. Un bureau a été créé pour plus de confidentialité lors des démarches d'état-civil et pour l'enregistrement des PACS (désormais réalisables en mairie depuis novembre 2017), l'espace papiers d'identités a été repensé, le salon d'attente remodelé... Pour rappel, la mairie dispose d'une borne biométrique, ce qui permet aux administrés de pouvoir y faire leur Carte Nationale d'Identité et passeport.

Plus moderne, plus clair, pour un meilleur accueil du public, les Aturins et les agents du service bénéficient ainsi d'un service mieux adapté.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi). Une permanence état-civil est assurée le vendredi de 17 h à 19 h.

Jean-Claude SOUC, votre nouveau Maire-adjoint

Depuis le 12 décembre dernier, Jean-Claude Souc, est le quatrième adjoint au Maire. Il est en charge de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Rencontre avec cet Aturin d'adoption qui fut déjà très impliqué dans les dossiers quand il était Conseiller municipal.

Lyonnais d'origine, Jean-Claude Souc est arrivé à Aire sur l'Adour en 2002. Manipulateur en radiologie, il a exercé pendant dix-sept années au sein de la clinique de l'Adour, avant de rejoindre un nouveau cabinet de radiologie.

Cet ancien joueur de tennis (également actif en tant qu'arbitre et dirigeant) est naturellement proche de l'Avenir Aturin Tennis, ce qui ne l'empêche pas de porter un intérêt à tous les sports. C'est d'ailleurs lui qui est à l'initiative du plan vélo. Lancé en 2014, il a permis la création de près de 6 kilomètres de pistes cyclables et autres voies vertes en seulement quatre années. La dernière en date étant celle de la côte de Larriou, qui se combine avec une voie piédestre.

Désormais adjoint aux trois délégations, Jean-Claude Souc est le référent de la Municipalité pour la grande majorité des associations aturines (relevant de la Culture, de la Jeunesse et des Sports). Il est en contact permanent avec elles afin de les accompagner dans leurs activités et dans leurs projets.

Père de deux adolescentes, il ne manquera pas d'idées pour faire vivre la délégation à la Jeunesse.

Sur le plan culturel, le travail est également intense avec la gestion des animations, dont une première Nuit des musées aturine à la crypte restaurée de l'église Sainte-Quitterie le 18 mai prochain.



Jean-Claude Souc sur la voie cyclable et piédestre route du Houga

La fête des Arsouillos

Le cap de la cinquantaine est passé pour l'association des Arsouillos. Après le jubilé de l'an passé, les "Ilos" et leur nouveau président, Florian Cazalot, proposent pour cette 32^{ème} édition, qui sera sur deux journées, un programme des plus festif.

30 avril
1^{er} mai



Les cinquante ans de l'association en 2018

Mardi 30 avril :

dès 19 h : Soirée Bodéga 100 % musique vivante fanfare Y Bandas au Centre d'Animation

Mercredi 1^{er} mai :

10 h : Aturun (10 km et marche) départ depuis le Centre d'Animation
12 h : Festin ou Petite-faim du Novillo-coureur au Centre d'Animation, venez comme vous êtes !

15 h 30 : Défilé des bandas et peñas du centre-ville jusqu'aux arènes
16 h : Desafios des bandas aux arènes Maurice Lauche
17 h : Novillada de Juan Luis Fraile y Martin avec Dorian Canton, Juan José Manuel Carlos Carballo, Maxime Solera / Réservations à l'Office de Tourisme

i Arsouillos, es la vida !

Finances 2018 : investissements et gestion saine des comptes

La maîtrise des comptes de la ville est depuis le début de la mandature, il y a cinq années, la priorité de la Municipalité. Les finances saines et rigoureuses dont dispose désormais la Ville permettent d'investir et de préparer l'avenir de tous, dans le sens de l'intérêt général. Les taux communaux n'augmentent plus depuis cinq ans, cette mesure permet de préserver le pouvoir d'achat des Aturins. Des comptes sains, des investissements d'avenir, des taux d'imposition stables et une dette en baisse : le défi financier est réussi.

Le résultat de la gestion communale (budget principal) pour 2018 se solde par un excédent de fonctionnement très largement positif de 959 397,03 € et par un excédent d'investissement de 1 467 973,83 €.

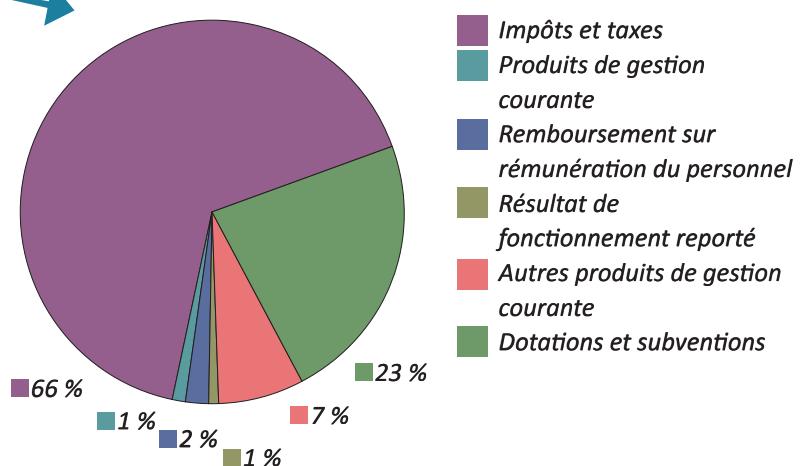
L'excédent global, au 31 décembre 2018, est très largement positif en s'élevant à 856 235,58 €

Recettes de fonctionnement 2018

Les recettes de fonctionnement **5 829 812 €** diminuent de - 7,27 % par rapport à 2017.

Cette diminution s'explique par la baisse très importante des produits exceptionnels (- 7,98 % pour les cessions par rapport à l'année précédente). Les dotations de l'Etat sont encore en baisse (allant jusqu'à - 3,64 % pour la Dotation Globale de Fonctionnement et - 10 % pour la Dotation Nationale de Péréquation).

Les impôts et taxes représentent 3 830 260 € (voir le détail en bas de page).



Dépenses de fonctionnement 2018

Les dépenses de fonctionnement **4 870 415 €** diminuent de - 7,21 % par rapport à 2017, au même rythme que les recettes de fonctionnement.

Il est à noter une maîtrise de l'ensemble des dépenses et particulièrement des charges à caractère général (+ 3,85 %) et des charges de personnel (+ 1,16 %).

Par ailleurs, l'atténuation de produits (219 710 €) est en hausse de + 20,78 %, principalement du fait de l'augmentation de l'attribution de compensation versée à la Communauté de communes pour 201 476 € (+ 23,74 %).

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté

Alors que durant la précédente mandature, la Municipalité avait fait le choix d'augmenter les taux d'imposition, depuis 2014, la Municipalité actuelle a respecté son engagement de les stabiliser. La promesse est tenue. Il est à noter que tous les taux actuels sont en-deçà des taux moyens pratiqués au niveau national et départemental.

Taux de la Taxe d'Habitation : 16,55 %

Taux de la Taxe sur le Foncier Bâti : 17,37 %

Taux de la Taxe sur le Foncier Non-Bâti : 48 %

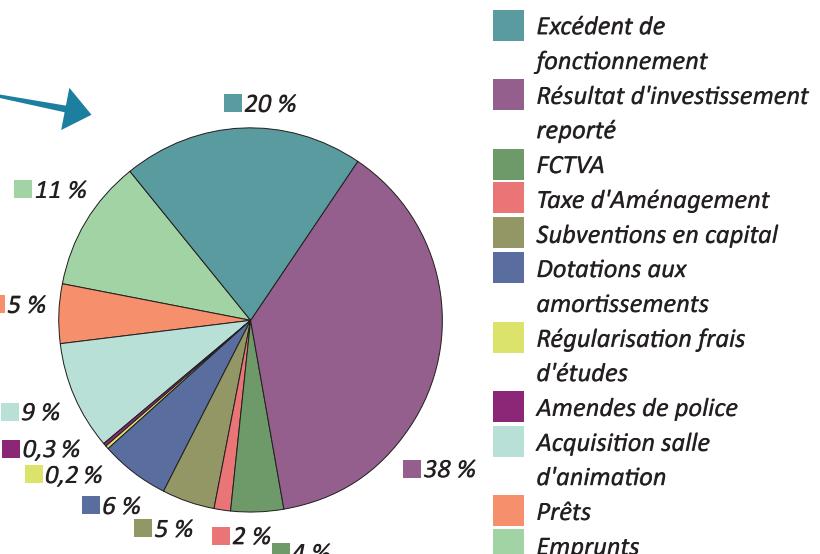
contre un taux moyen dans les Landes de 25,51 %
contre un taux moyen dans les Landes de 19,69 %
contre un taux moyen dans les Landes de 53,45 %

Recettes d'investissement 2018

Les recettes d'investissement **4 921 372 €** sont en hausse de 17,3 % par rapport à 2017.

Il est à constater une hausse très importante (+ 219 %) des recettes du FCTVA liées aux dépenses d'investissement engagées l'année précédente. Mais aussi une hausse des subventions de l'Etat (DETR pour l'extension de la salle omnisports), de la Région (rénovation de la crypte de Sainte-Quitterie)...

Le recours à l'emprunt représente une part très limitée des politiques d'investissements (voir en bas de page avec l'évolution de la dette).



Dépenses d'investissement 2018

Les dépenses d'investissement **3 453 398 €** augmentent de 48 % par rapport à 2017.

Les principaux investissements municipaux sont : travaux quai des Graverots, acquisitions foncières, giratoire de Conjoli, restauration à l'église Sainte-Quitterie, l'aménagement de pistes cyclables...

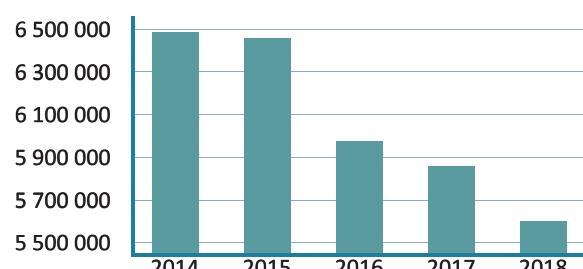
Il est à noter l'importance des fonds de concours ou participations versés par la commune au SYDEC (32 793 €) et à la Communauté de communes : 11 418 € pour des travaux de voiries ainsi que 8 474 € en divers.

Une dette toujours en baisse, comme depuis 2014

La Municipalité d'Aire sur l'Adour continue sa politique de désendettement.

L'encours de la dette est de 5 604 368 €, en **baisse de - 4,44 %**, au 31 décembre 2018, par rapport à 2017. Depuis 2014 l'encours de la dette a diminué de - 13,66 %.

L'annuité de la dette est de 982 247 €, en **baisse de - 6,66 %**, au 31 décembre 2018, par rapport à 2017. Depuis 2014 l'annuité de la dette a diminué de - 18,67 %.



Encours de la dette aux 31/12

Parole d'élue

« Grâce à notre gestion rigoureuse, depuis 2014, nous présentons chaque année de très bons résultats. Ceci est le travail d'une équipe entière, de nous élus mais également de tous nos agents. Nos services administratifs et ceux du centre technique, grâce à leur implication quotidienne, nous permettent de servir les Aturins le mieux possible. En 2019, nous poursuivons nos réalisations débutées en 2018. De nouveaux projets sont en cours également. Tout ceci sera réalisé sans augmentation de la fiscalité, cette année encore. »



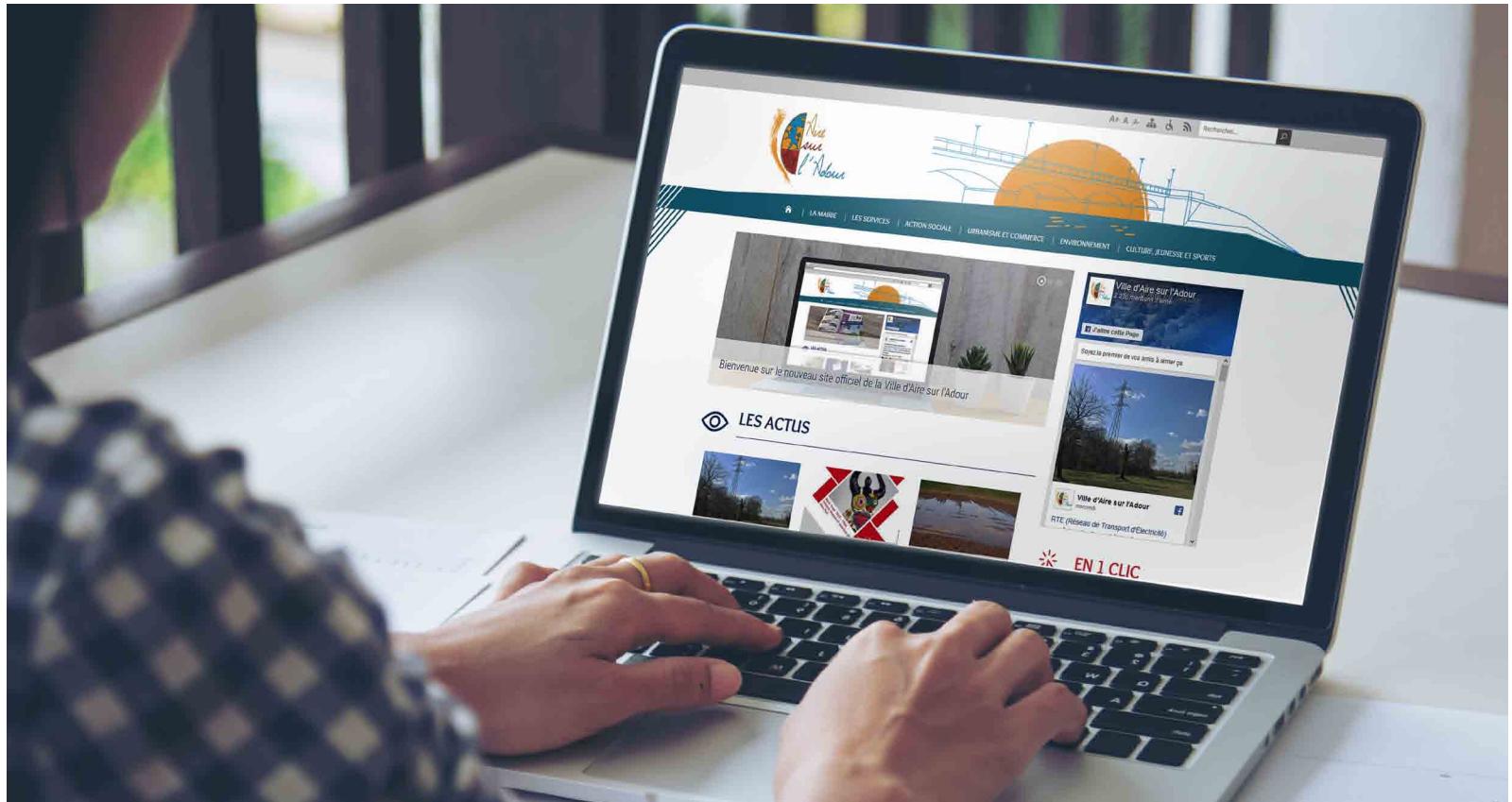
Marie Assibat
Adjointe au Maire en charge des Finances

Dossier

Le nouveau site Internet de la ville

Depuis le 26 février dernier, le site Internet de la Ville est entièrement remodelé pour s'adapter aux attentes et usages actuels des Aturins. Ce portail numérique plus moderne s'adapte à tout un chacun en devenant un véritable service public de l'actualité, de l'information municipale et communale mais aussi un outil de démarches administratives.

Un nouveau site Internet mais toujours la même adresse URL : **www.aire-sur-adour.fr**



Une page d'accueil, claire, épurée, ergonomique et aux multiples services

Le nouveau site Internet communal a été entièrement repensé pour les administrés et les agents municipaux pour que le service public soit, sans cesse, amélioré. Au delà de son design plus actuel, le nouveau site Internet devient plus simple d'utilisation, et plus riche en informations, pour répondre aux attentes de tous.

Ses nouvelles fonctionnalités offrent des outils indispensables !

La page d'accueil permet d'accéder directement, par la barre de menu, aux six grandes catégories. Vous trouverez **La Mairie** : le Conseil municipal, le budget et toutes les informations institutionnelles ; **Les services** : les services municipaux et les démarches administratives ; **Action sociale** : les services dédiés à la solidarité et à la santé mais aussi l'annuaire des professionnels de santé aturins ; **Urbanisme et commerce** : les travaux, les démarches d'urbanisme, le commerce aturin ; **Environnement** : les actions de développement durables, la propreté, les transports et l'énergie ; et **Culture, Jeunesse et Sports** : les loisirs, la scolarité et le sport.

La page d'accueil comporte les dernières **actualités** (municipales ou d'importance territoriale), l'accès direct au compte officiel **Facebook** de la ville (avec vue des dernières publications), les **Publications** (pour retrouver les magazines municipaux et toutes les publications municipales), **L'agenda** et le **En 1 clic** (à découvrir page suivante).

Et n'oubliez pas le réseau social de la Ville sur Facebook : "Ville d'Aire sur l'Adour", une autre façon de rester informé en temps réel.

Les actus

Les actualités municipales et toutes les informations qui concernent la ville apparaissent chronologiquement sur la page d'accueil du nouveau site Internet. En cliquant dessus vous accédez à l'intégralité de la publication. Certaines actualités sont mises en une pour offrir une plus grande lisibilité.

L'agenda

L'agenda reprend les animations se déroulant sur le territoire aturin, qu'elles soient à l'initiative de la ville ou des associations (celles-ci doivent en faire directement part via le formulaire dédié dans l'onglet Associations ou dans la catégorie Les services / Communication, voir ci-contre).

En 1 clic

Associations, Contact, Plan et Signaler un problème

Tel est le simple geste à faire pour retrouver l'ensemble des associations et leurs coordonnées, mais aussi pour contacter la mairie, pour retrouver le plan de ville et, chose nouvelle, pour signaler un problème.

Branche tombée à terre, dégradation dans la voirie, incivilité sur la voie publique, éclairage défaillant... en faisant part de l'incident constaté via le formulaire en ligne, la mairie est immédiatement informée du désagrément. Elle peut ainsi y remédier directement ou bien en informer ceux qui en ont la gestion.

Plus qu'un nouvel onglet, c'est avant tout un nouveau service public pour les Aturins !

Un site responsive, kezako ?

Le nouveau site Internet s'adapte parfaitement à une lecture, et à une utilisation, sur tous types de smartphones et de tablettes (sous IOS d'Apple et sous Android). Il n'est pas besoin de télécharger une application. Il suffit de passer par le navigateur Internet de votre téléphone portable ou de votre tablette et le site Internet de la ville s'affichera en s'adaptant automatiquement et entièrement. Ainsi vous pouvez naviguer sur vos contenus préférés, tel que l'agenda, les associations ou encore signaler un incident où vous le souhaitez, quand vous le souhaitez.

N'hésitez pas à l'ajouter à vos favoris !



Les associations

Complexe, peu lisible, à l'accès restreint et n'apportant que peu de bénéfices (tant aux associations qu'aux particuliers) le "Portail des associations" de l'ancien site Internet n'est plus.

Désormais les associations disposent d'un accès unique par un onglet dédié dans le cadre **En 1 clic**. Y figure un annuaire de l'ensemble des associations aturines, facilement identifiables grâce à la recherche thématique et au moteur de recherche.

Les associations, via des formulaires, peuvent contacter directement les services de la ville pour modifier leurs informations mais aussi pour faire part de leur actualité. Celle-ci sera visible dans l'agenda accessible sur la page d'accueil du nouveau site Internet. Cette information sera également répercutée sur les deux panneaux d'affichage numérique situés en ville (pont Goury et avenue des Pyrénées) et sur le Facebook de la ville, si l'association en fait la demande.

Parole d'élu

« Les nombreuses associations aturines sont ainsi mieux mises en valeur dans leurs actions et dans leurs animations. Le répertoire en ligne permet à tous de trouver l'association qui lui plaît et ses informations, qui deviennent plus facilement actualisables. La Ville offre un outil numérique de qualité à ses associations et à leurs adhérents. »



Cédric Bouet
Conseiller municipal



Cadre de vie

Le quai des Graverots en images

Après plus de neuf mois de travaux, cette voie emblématique d'Aire sur l'Adour est réaménagée en s'ouvrant sur le fleuve. Les îlots de verdure seront aménagés au printemps (voir Au cœur des Aturins n° 17).



Le belvédère et la passerelle sur l'Adour



La passerelle sur l'Adour



Îlots de verdure et de repos
(en cours d'aménagement)

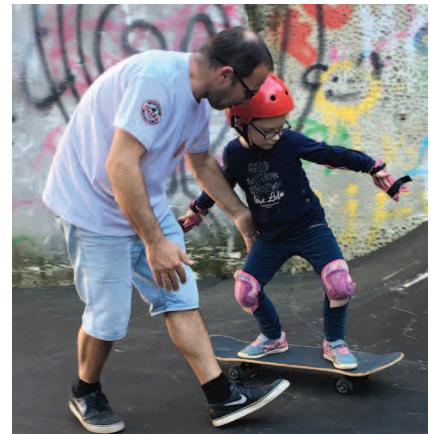


Voirie et éclairage
entièrement refaits

Ado Bougez est de retour

Des enfants de 6 à 11 ans avaient eu le plaisir de participer à des activités sportives pendant les vacances de février grâce au travail d'un nouvel agent du service des Sports et au soutien d'associations aturines.

Mais pour les vacances de Pâques, les jeunes de 12 à 17 ans vont pouvoir retrouver Ado Bougez et ainsi découvrir une gamme variée d'activités sportives (qui seront toutes gratuites). L'encadrement sera assuré par le nouvel éducateur sportif de la Ville et des bénévoles d'associations sportives aturines participantes. Cette offre sportive est désormais entièrement proposée et gérée par le service des Sports de la Ville avec le concours de l'association Sport Landes. Le programme sera rapidement précisé via le site Internet de la ville et le Facebook communal. Les activités se dérouleront du lundi 15 au vendredi 19 avril, soit la première semaine des vacances.



Initiation au skate avec Shaolin Crew 2.0

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'actuel Plan Local d'Urbanisme de 2006 a fait l'objet de diverses révisions afin de permettre l'élaboration de projets d'intérêt général. En 2015 la Communauté de communes d'Aire sur l'Adour a débuté la transformation des différents PLU communaux de son territoire par la création d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal unique. Il a pour objectifs principaux : de limiter la consommation foncière et limiter l'étalement urbain, de maîtriser la consommation du foncier économique, de préserver les espaces agricoles et forestiers face à la pression foncière, de prendre en compte le risque naturel d'inondation en protégeant les biens et les personnes, et de valoriser le cadre de vie et développer l'intérêt architectural du patrimoine bâti.

A Aire sur l'Adour, le PLUi ramène les zones constructibles à 39 ha, contre les 110 ha dans l'actuel PLU. De plus, un nouveau Plan Prévisionnel des Risques d'Inondation a été approuvé en décembre 2018.

A l'issue des différentes phases de concertation, des réunions publiques ont eu lieu afin de présenter ce projet aux citoyens selon le calendrier mis en place par la Communauté de communes.

D'ores et déjà, un registre d'observations est ouvert auprès du service Urbanisme de la Mairie.

Après une enquête publique à l'automne prochain, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera arrêté vers décembre 2019.

Le service municipal Urbanisme est joignable au 05 58 71 47 15 ou urbanisme@aire-sur-adour.fr. L'accueil du public y est assuré le mardi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, ou bien sur rendez-vous, dans leur bureau de l'Hôtel de Ville.

Point sur les travaux...

Initié par la Municipalité depuis 2014, le projet de rénovation urbaine se poursuit. Ainsi de nombreux travaux sont en cours...

Salle du Trésor

Les travaux avancent à grands pas au sein de la future salle du Trésor : voûtes et murs restaurés, pose du plancher, création de l'espace d'accueil... La salle des réserves (à l'étage) est terminée. Elle bénéficie des conditions de conservations adéquates et des meubles techniques (chapier, chasublier...) y ont été créés.

Par la suite, les travaux de la cour Cathédrale / Hôtel de Ville débuteront afin d'y réaliser un nouvel accès, par la place de la Cathédrale, et un jardin paysager (rappelant le cloître disparu) pour le printemps 2020.



Hôtel de Ville

Les travaux de la mairie devraient débuter prochainement. Classé au titre des Monuments Historiques, les services de l'Etat ont mis du temps à finaliser les différentes démarches administratives. Depuis, la Ville a pu lancer la procédure de marché public. La première phase de ces travaux vise à restaurer les toitures et façades de l'Hôtel de Ville côté rue Gambetta puis de la cour mitoyenne Cathédrale / Hôtel de Ville (à moitié avec l'Etat). Les autres côtés suivront pour une restauration complète de l'ancien palais épiscopal. Ces travaux sont estimés à deux millions d'euros et s'échelonneront de 2019 à 2021.



Rue René Méricam

Les travaux de réseaux se poursuivent. Les raccordements en façade des coffrets électriques sont en cours. Les entreprises ont remis leur proposition de travaux, suite au marché public, fin mars. Leurs propositions sont en cours d'étude (au moment du bouclage de ce magazine).



Cimetière de Subéhargues

De nombreux travaux ont été effectués par les agents municipaux : création d'un columbarium (pour y déposer les urnes funéraires) et d'un jardin du souvenir (pour y disperser les cendres) et amélioration de l'accessibilité à son abord.

Cette année, l'accessibilité de l'église sera également revue.



Salle de l'Orangerie

Cette belle salle de réception que les Aturins peuvent louer et que la Ville prête aux associations manquait de sanitaires. Il fallait alors se rendre à ceux du Centre d'Animation, juste en face. Des toilettes, accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont donc été créées, dont une partie par les services municipaux.

Ces travaux s'élèvent à 34 000 € TTC.



Parkings et voirie communale

Des travaux de réfection de la voirie ont été réalisés, par les agents municipaux, sur des chemins ruraux ainsi que sur les parkings de la place du Commerce et du Parc municipal. Alors que les peintures des stationnements vont être reprises en plusieurs lieux de la ville, les places de parking au Parc municipal seront élargies pour offrir plus de confort.



Mais aussi... la Ville a demandé à la Communauté de communes, du fait de sa compétence voirie, de réaliser des travaux : rues de la Châtaigneraie et Garaulet, chemins de Maroulet et Pouric et carrefour de l'école de Guillot. La réfection de la rue du Mas sera étudiée.

Etat-civil

Naissances

- Louka, Thierry, Jean SEYRES
- Tiago PELLARINI
- Aylane MARSAL
- Valentin, Louis LIAIGRE

Décès

- Marie BROQUERE épouse CABANNES
- Christiane, Mathilde JAUDET veuve BRUNO
- Marie, Rose DUPLANTIER veuve BAILLET
- Véronique, Marie-Françoise MAGEN épouse PERELLA
- Gilles DENECHAUD
- Jean, Roland LABAT
- Jean, André, Joseph IMBERT
- Jean, Joseph PINQUET
- Andrée, Valentine TAQUET veuve DEJONGHE

- André, Jean LALANNE
- Patrick, Daniel, Bernard PINOT
- Raymonde, Albertine GEOFFROY veuve BIGNAUX
- Jean, Jacques DESTENABE
- Jeannine DUPUY épouse IRASTORZA
- Agnès, Geneviève Jacqueline DUYM veuve GOLDSTEIN
- Eveline GOUYEN
- Andrée, Félicie LAMOTHE épouse DESCORPS
- Michel, Abel CAPDEVILLE

Expression politique

Les élus de la majorité municipale

Chères Aturines, chers Aturins,

Notre équipe de 2014 n'est plus. Cela étant, ceux qui restent n'ont de cesse de travailler avec pour unique objectif le bien-être des Aturins. Nous sommes plus que jamais au service des Aturins. Loin des médisances et de la démagogie de tous bords (opposition et autres), nous travaillons dans une parfaite loyauté envers vous et le programme pour lequel vous nous avez élus.

Malheureusement nous risquons pendant cette dernière année (élections municipales en mars 2020) de rencontrer encore des turpitudes. Car que vont faire ces dissidents lors du vote du budget 2019 ? Alors qu'ils ont toujours voté les budgets depuis cinq ans, vont-ils engendrer la paralysie de l'action municipale en votant contre ? Réponse le 10 avril prochain.

En cette période budgétaire, le constat est là. L'objectif est rempli : les finances sont bonnes. Chaque euro dépensé est un euro utile. Les résultats de l'année 2018 sont bons. Nous continuons d'investir tout en désendettant notre ville. Depuis le début de notre mandat la capacité de désendettement a diminué. Elle était de 13,15 (années pour se désendetter en 2013), aujourd'hui elle est de 4,51. Nous rappelons que ce ratio doit être inférieur à 12 années pour une ville comme la nôtre. Nous maintenons un service public de qualité au service des Aturins sans augmentation des taux d'imposition communaux.

De telles finances nous ont permis d'investir pour vous et pour nos enfants, dans des projets parfois ambitieux, toujours réalistes, et essentiels à notre cadre de vie : la rénovation des quartiers (des voies majeures aux plus petites des quartiers), la création de pistes cyclables et pédestres, la mise en place d'un calendrier pour l'accessibilité de tous aux bâtiments publics, la valorisation de notre patrimoine (crypte de Sainte Quitterie), les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, la création d'animations tout au long de l'année, l'aide au financement du permis de conduire, l'amélioration des structures sportives (création de tribunes, de vestiaires, agrandissement de la salle omnisports, amélioration des clubs-house...), le développement des services aux publics (les permanences, la réintégration du CCAS, le nouveau site Internet et ses démarches en ligne...), le renforcement du dispositif Tranquillité Vacances, le soutien au dynamisme commercial et économique...

Tant de promesses tenues... tant d'actions qui émanent de l'écoute que nous vous portons. Le lien avec les administrés est, pour nous, primordial ! Il se fait chaque jour avec vous, avec qui nous vivons. Nous agissons de manière réfléchie, avec pragmatisme pour l'intérêt général.

Groupe "Ensemble pour un souffle nouveau"

Les élus de la minorité

Un exécutif en sommeil

Mis en minorité le 18 octobre dernier par sa propre majorité sur le projet de piscine couverte, l'exécutif municipal est tombé depuis dans le silence de la parole et une surprenante inactivité. Un seul Conseil Municipal en 5 mois (le 12 décembre) pour solder les dernières opérations comptables. Nous dénonçons cette passivité notamment sur quelques dossiers essentiels pour notre ville : songez par exemple que le PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) arrêté par le Préfet en décembre dernier n'a fait l'objet d'aucune analyse municipale, ni en Commission, ni en Conseil ! Ce plan oh combien important impacte pourtant l'urbanisme aturin et près de 40% de la population. Le PLUI ensuite (Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal) entre dans sa phase d'approbation par l'intercommunalité : Monsieur le maire n'aura participé qu'à 7 réunions sur 28 séances organisées pour construire le projet fondateur de notre territoire !

Sur un tout autre registre, le Maire et ses derniers fidèles restent muets sur le sort du complexe cinématographique de 5 salles annoncé en fanfare lors de l'assemblée des commerçants, il y a un an : et pour cause, ce projet est mort né ! De même nous souhaiterions connaître les conditions locatives du projet de bowling qui a été annoncé au printemps dernier et qui devait ouvrir tout prochainement disait le Maire, il y a 7 mois. Le bâtiment communal est désespérément fermé malgré les derniers travaux effectués par le privé (dans quelles conditions financières ?).

Nous pourrions prendre ainsi bien d'autres exemples (la maison des associations !) qui illustrent l'inactivité de cet exécutif affaibli par les siens et qui n'impulse aucun projet structurant pour la ville.

Dans quelques jours, le Maire nous présentera le dernier budget de cette mandature : aura-t-il une majorité pour le voter ? Il se félicitera lui-même d'une gestion économique qu'il qualifiera de rigoureuse.

Nous lui objecterons que ce mandat aura été celui du temps perdu et des occasions manquées.

Les 6 membres d'opposition
Agathe BOURRETERE, Robert CABE, Florence GACHIE, Jérémie MARTI, Paulette SAINT GERMAIN et Jérôme SAUBOUAS

Agenda

Liste non-exhaustive des manifestations se déroulant à Aire sur l'Adour.



samedi 6 avril
9 h - 13 h
Centre d'Animation

4^{ÈME} FORUM
DE L'EMPLOI
DES METIERS
ET DES JOBS D'ETE

organisé par la Ville

VISITES
OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE
ET SERVICE PATRIMOINE MUNICIPAL

jeudi 11 avril
15 h

"VRAI DU FAUX"
PUIS VISITE DE LA CRYPTE RESTAUREE
DE SAINTE-QUITTERIE

jeudi 2 mai
15 h

FLANERIE "TETE EN L'AIR"
PUIS VISITE DE LA CRYPTE RESTAUREE
DE SAINTE-QUITTERIE

dans le cadre du
Grand Printemps des Landes

Visite payante, contactez l'Office de Tourisme

Pour faire paraître une
manifestation :
communication@aire-sur-adour.fr



dimanche 21 avril

10 h
Parc municipal

CHASSE AUX ŒUFS

organisée par le Comité des Fêtes

mercredi 24 avril

15 h

BALADE COMMENTEE
AU LAC DU BROUSSEAU

organisée par
les services municipaux
Patrimoine et Espaces-verts et Naturels
dans le cadre du
Grand Printemps des Landes

inscription à l'Office de Tourisme



samedi 27 avril

20 h
Centre d'Animation

ELECTION REINE DES FETES

organisée par le Comité des Fêtes

Gratuit

mardi 30 avril et mercredi 1^{er} mai

32^{ÈME} FÊTE DES
ARSOUILLOS

organisée par la peña Los Arsouillos

voir page 7

jeudi 16 mai
18 h
Orangerie

CONFERENCE PATRIMOINE
"LES PYRENEES SOUS LES ETOILES"

organisée par la Ville

samedi 18 mai
18 h
Eglise Sainte-Quitterie

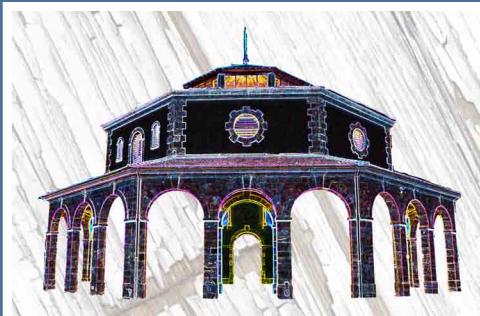
NUIT EUROPEENNE DES MUSEES
A LA CRYPTE RESTAUREE
DE SAINTE QUITTERIE
ET ANIMATIONS

organisée par la Ville

vendredi 24 mai
10 h 30
Cathédrale Saint Jean-Baptiste

VISITE GUIDEE DE LA CATHEDRALE
ET DE L'ANCIENNE
SALLE CAPITULAIRE

organisée par la Ville
dans le cadre du
Grand Printemps des Landes



samedi 1^{er} juin
10 h - 18 h
Halle aux grains

HALLE AUX CREATEURS

organisée par la Ville

de

des

des

Forum l'emploi i métiers jobs d'été d'Aire sur l'Adour

4ème

Venez avec
votre
CV

samedi 6 avril 2019

9 h - 13 h

Centre d'Animation

